HAL open science

# Les constructions enterrées à l'époque de La Tène finale en Brie

Jean-Paul Guillaumet

▶ To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet. Les constructions enterrées à l'époque de La Tène finale en Brie. Bulletin archéologique du Vexin français,, 1973, 1re journée archéologique de la Région parisienne (Antiquités historiques), Sarcelles, 1972, 7-8, pp.164-168, 3 fig. hal-03694281

HAL Id: hal-03694281

https://hal.science/hal-03694281v1

Submitted on 16 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Centre de recherches archéologiques
du Vexin français

# Bulletin archéologique du Vexin français

N° 7/8 — Années 1971/1972

## En pages extérieures :

Comptes rendus des journées archéologiques de la région parisienne 1972 :
Antiquités préhistoriques, Lagny, 15 avril 1972,
Antiquités historiques, Sarcelles, 7 mai 1972.

Guiry-en-Vexin
— 1973 —

## 2. LES CONSTRUCTIONS ENTERRÉES DE LA TÈNE FINALE EN BRIE

par Jean-Paul GUILLAUMET

A la période protohistorique, de nombreux types de constructions sont enterrés ou semi-enterrés. Il s'agit entre autres des hypogées, des puits, des bassins, des fosses à usages divers et des habitats. La Brie, plateau triangulaire limité par la Seine, la Marne et la côte de Champagne, possède un sol limoneux posé sur un substrat tertiaire. De nombreux ruisseaux et petites rivières (Voulzie, Petit et Grand Morin, Yerres, etc.) l'ont entaillé profondément en de nombreux points. A l'époque de La Tène III (Chronologie Déchelette), nous y trouvons deux des structures énumérées ci-dessus : les fosses et les habitats. Tous, ainsi que les autres sites de la même période, se situent en bordure de vallées ou dans celles-ci. Le plateau étant actuellement reconnu comme vide de peuplement à ce moment de notre histoire.

### Fosses.

A Montereau, Laville, à la fin du siècle dernier, découvrit une fosse circulaire d'un mètre cinquante de profondeur, au mobilier disparu, que nous mentionnons pour mémoire : fragments de céramique, couteau et débris de fibules. A Celles-les-Condé, la prospection aérienne effectuée par R. Chevallier, de Nogent-l'Artaud, permit la découverte d'un ensemble de 16 fosses et 2 enceintes. Les deux enceintes ne donnèrent rien lors de la fouille et furent donc considérées comme rituelles. Des fosses, sept furent vidées ; toutes cylindriques, elles avaient des diamètres oscillant entre 1 mètre et 2 m 80, la profondeur, variable, va de 3 m 50 à 0 m 80. Leur remplissage homogène était composé de tessons nombreux, terre, cailloux, grosses pierres, traces de foyers ou masses cendreuses, ossements d'animaux divers, etc. Deux de ces fosses possèdent des caractéristiques particulièrement intéressantes ; l'une (fig. 1) avait un remplissage formé de cinq couches décrites ainsi par l'auteur : a) cinquante centimètres de terre avec cailloutis et une meule dormante ; b) vingt centimètres de terre noirâtre avec matériel divers ; c) conglomérat composé de pierres éclatées, braises, cendres et quelques tessons de céramique ; d) vingt centimètres de cendre pulvérulente et d'ossements d'animaux ; e) terre rougie avec, sous deux dalles, un squelette complet d'un jeune animal de quinze jours. L'usage de cette fosse semble sacré et rituel, avec la présence de cette bête sous les pierres et des autres vestiges qui peuvent être interprétés comme restes de sacrifices déposés dans une fosse à offrande. Une autre (fig. 2), composée du remplissage habituel, possédait de nombreuses masses cendreuses et trois pierres dont nous n'expliquons pas la destination. Cependant, sa forme en bouteille est caractéristique de ces structures qualifiées de silos, et qui ont servi ensuite de dépotoir. Le problème du remplissage n'est pas clair. L'auteur parle de plusieurs couches mais ne nous précise pas si certains tessons d'une couche peuvent se recoller ou faire partie de la même céramique que ceux de couches supérieures ou inférieures. Le matériel divers trouvé dans ces deux fosses et les autres (fragments de parure en bronze et fer) est classique pour la période finale (LT II, III) de La Tène. Ces structures enterrées, fouillées en partie, sans décapage des surfaces environnantes, posent le problème du rapport de ces découvertes avec des trous de poteaux, ou autres traces d'un village, dont doit faire partie cet ensemble.

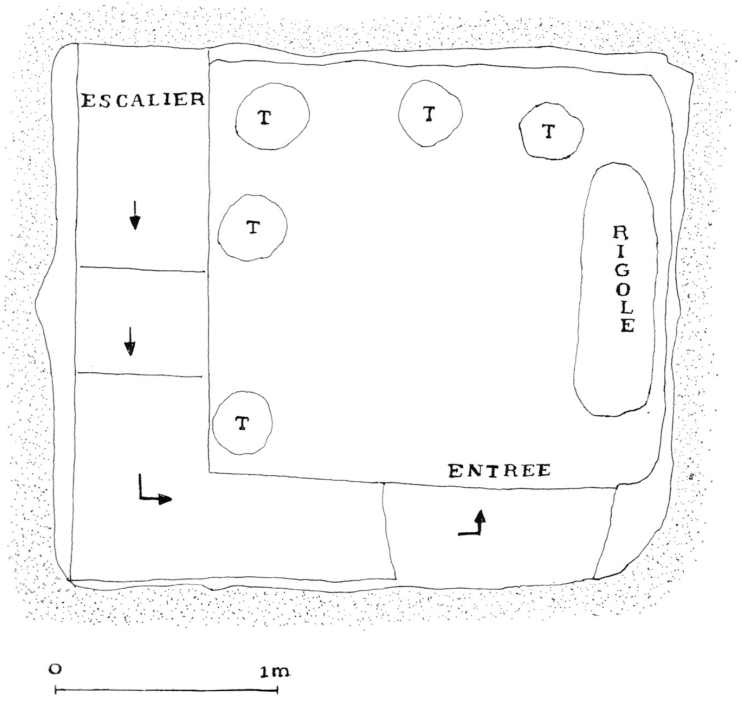


Fig. 3.

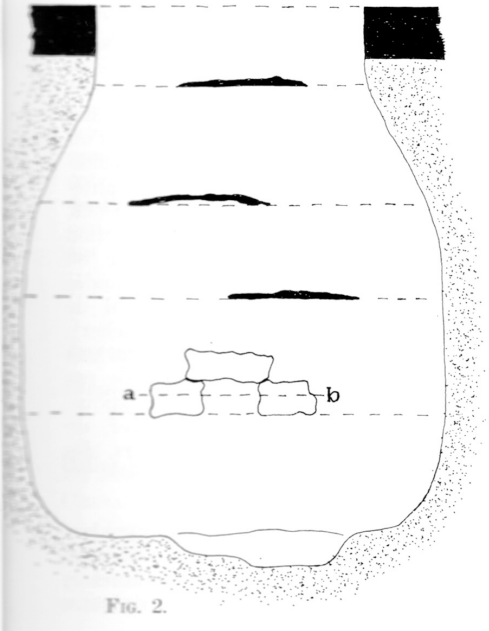


Fig. 2.

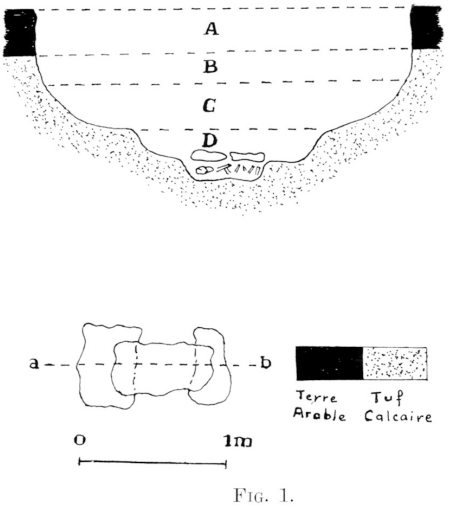


Fig. 1.

**Habitats.**

Groupés en des hameaux ou villages, nous connaissons des habitats à Guérard (6), Coulommiers (9), La Ferté-Gaucher (6). Ils ont tous été fouillés par M. Garnier, conservateur du musée de Coulommiers, dans les alentours de cette ville. Une partie des structures fut détruite, avant étude, par des travaux. Sur dix-sept dont nous avons les mesures, neuf ont des tailles assez petites, de 2 m 50 à 3 m 50 de large sur 3 m 30 à 4 m 40 de long et les autres, de 6 mètres à 12 mètres de long, ont des largeurs semblables. L'orientation ne répond pas à des règles précises et le peu de renseignements que nous possédons ne nous permet pas de situer l'entrée de l'habitat. Tous semi-enterrés avec des profondeurs variant de 70 centimètres à 45 centimètres par rapport au niveau actuel, ils sont creusés dans le limon du plateau. Sur un ou deux côtés, dans le sens de la longueur, nous avons des banquettes inclinées de 15 à 37 degrés environ, selon l'auteur. A part ces renseignements, nous ignorons comment s'articulaient les murs et la couverture de ces structures, l'inventeur ayant rarement fouillé les abords. Seule, une grosse pierre, dans l'habitat n° 1, du haut de Champaugrain, à La Ferté-Gaucher, située au centre, peut être interprétée comme base d'un poteau soutenant une partie de la toiture. Le sol est en terre, sauf dans un cas, à La Ferté-Gaucher, où un dallage de pierres meulières de 1 m 80 de large se trouve aux abords du foyer. Celui-ci, le plus souvent situé dans un angle de l'habitat, dans une dépression assez faible de 0 m 06 à 0 m 12 de profondeur, limité par quelques pierres. Il se compose de cendres, ossements, pierres et tessons. La stratigraphie comporte une couche archéologique riche, de 0 m 20 à 0 m 30 d'épaisseur, sur le sol de la cabane, surmontée de terre labourée. La notion de plans d'ensemble est inexistante dans les rapports, sauf pour La Ferté-Gaucher, où une partie des constructions sont alignées. Il semble que le fait que la fouille concerne essentiellement les fonds, et le peu de profondeur des vestiges ne nous permettent pas de savoir si un plan était conçu pour la construction de ces hameaux.

Le matériel provenant de ces trois sites est abondant et varié. Il s'agit, en particulier, d'une pièce exceptionnelle découverte sous le sol d'une cabane à La Ferté-Gaucher, dans une cache : un poignard pseudo-anthropoïde en trois morceaux ; de parures de bronze et d'argent, dont un bracelet à renflements concentriques ; d'une bague ciselée en bronze, à Coulommiers, (d'un type courant à cette époque et au Gallo-Romain précoce) ; de matériel domestique, de toilette et de quincaillerie qui, plus abondant qu'aux époques antérieures, est aussi très diversifié. La quincaillerie se compose de poinçons, ciselets, pitons, crochets, d'une clef formée d'une simple tige de section circulaire de 1 centimètre de diamètre, comprenant une partie droite ou poignée se terminant par un anneau de suspension et une partie coudée terminée par un crochet ; le tout en fer, à Coulommiers. Le matériel de toilette est représenté par des rasoirs en fer (Coulommiers, La Ferté-Gaucher), des épingles à cheveux, une en bronze, l'autre à tige de fer possédant une tête de bronze en forme de moulure surmontée d'une sphère et décorée sur le pourtour d'un cercle horizontal (Coulommiers). Dans le matériel domestique, nous trouvons des couteaux en fer à Coulommiers, à La Ferté-Gaucher, un à douille en fer et courbe à Guérard, un à soie effilée à Coulommiers, des aiguilles en bronze et en fer à Coulommiers, ainsi qu'un élément de fuseau (?) en fer à La Ferté-Gaucher.

Nous avons quelques fibules, que la plupart des descriptions signalent seulement comme fibules type de La Tène II et de La Tène III. Des deux que nous connaissons, l'une de 14 centimètres de long, de La Ferté-Gaucher, en fer, possède un pied triangulaire et serait du type Nauheim. Une autre

possède un pied ajouré et un arc assez large, décoré de trois lignes en dent de scie et trois annelets, et serait d'un type que la description ne peut permettre de préciser. Les sites de cette époque semblent fournir peu de fibules et nous ne pouvons que regretter le manque de précision des descriptions et l'impossibilité de voir la plupart de ces pièces. Une partie des monnaies découvertes en Brie le fut dans les deux habitats de Coulommiers et de Guérard. Trois bronzes des *Meldi* et un potin des *Sequani* en ce dernier site, un bronze des *Remi*, cinq potins des Leuques, deux bronzes massaliotes, un des Senons et une pièce d'argent des Calètes proviennent du premier lieu. Ces monnaies, la plupart de bronze et de potin, de peuples très divers, montrent que nous sommes dans des sites tardifs de La Tène III. La céramique est abondante dans les rapports, mais le manque de dessins et l'absence de vocabulaire commun se fait cruellement sentir dans les descriptions. Il s'agit de jattes à bords droits, rentrants ou subverticaux, avec décors de séries de gorges, ou de cercles horizontaux, tracés au lissoir ; de pots montés à la main, puis tournassés, à bords subverticaux, aux fonds débordants et au décor le plus souvent à la base du col, la panse étant lissée ou enfumée ; de quelques pots ovoïdes de dix à quinze centimètres de haut, tournés, au pied creux et à la panse sphérique ; et aussi de jarres ou *dolia*, au rebord plat important avec ou sans cannelures, d'une pâte et d'un lissage grossiers. Signalons aussi « un pot ovoïde peint en rouge, à décor de traits verticaux, losange en relief et bande ondulée » et plusieurs assiettes tournées, peintes à l'intérieur en rouge, sur pâte blanc crème (Guérard). En plus, furent aussi trouvés dans ces habitations divers objets en verre : perles, fragments de bracelet ; en pierre : lissoir et meule, et en os. Il semble juste de dater de La Tène III traditionnelle ces ensembles.

On pourrait penser que l'occupation romaine supprima ce type d'habitat. Il n'en est rien ; à Augers-en-Brie, lors d'une fouille récente, on mit au jour plusieurs habitats et la description d'un de ceux-ci, qui donna une série céramique datable d'après l'auteur du deuxième siècle de notre ère en est donnée ci-après. De 2 mètres de long sur 1 m 80 de large, sa profondeur était de 50 centimètres environ. Il comportait un escalier d'accès, de 45 centimètres de large, tournant de trois marches ; et dans divers points (cf. fig. 3), une rigole et cinq trous de poteaux de 30 centimètres de profondeur. Nous retrouvons ici toutes les caractéristiques des sites protohistoriques et cet exemple n'est pas unique sur le plateau de la Brie. Ainsi ces structures enterrées de La Tène, bien connues sur les *oppida* et les habitats dispersés de l'Europe celtique ne disparurent pas brutalement, mais perdurèrent avec peu de modifications lors de la période suivante, qui apportera à la Gaule des formes architecturales totalement nouvelles.

## BIBLIOGRAPHIE

**Augers-en-Brie.**

DESBORDES J.-M., *Informations archéologiques, fouilles, Bull. Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1965, 6, p. 123 et pl. IX.

**Celles-les-Condé.**

CHEVALLIER R., *Vestiges de La Tène découverts par prospection aérienne à Celles-les-Condé, Bull. Société archéologique champenoise*, janvier-juin 1955, p. 11.

CHEVALLIER R., FAGOT P., *Prospection aérienne, vestiges de La Tène II à Celles-les-Condé, Bull. Société préhistorique française*, 1958, pp. 661-671.

**Coulommiers.**

DESBORDES J.-M., *Informations archéologiques, fouilles et découvertes, Bull. Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1963, 4, pp. 118-121. 1964, 5, pp. 105-106. 1965, 6, pp. 166-177.

GARNIER M., *Informations archéologiques, fouilles et découvertes, Bull. Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1966, 7, pp. 101-108.

**La Ferté-Gaucher.**

DESBORDES J.-M., *Informations archéologiques, fouilles et découvertes, Bull. Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1960, 1, p. 41. 1961, 2, pp. 70-71.

GARNIER M.,*Découverte d'un fond de cabane de La Tène II sur le territoire de la commune de La Ferté-Gaucher, Bull. Société archéologique champenoise*, 1959, 2, 52e année.

GARNIER M., *Découverte de fonds de cabane sur le territoire de la commune de La Ferté-Gaucher, Bull. Société archéologique champenoise*, 1961, 2, 53e année.

GARNIER M., *L'Habitat rural gaulois sur les plateaux de la Brie champenoise, Actes du VIIe Congrès international des sciences préhistoriques et protohistoriques*, Prague, 1971, pp. 803-807.

PIGANIOL A., *Informations archéologiques, Circonscription de Paris, Gallia*, XIX, pp. 299-300.

**Guérard.**

GARNIER M., *Informations archéologiques, fouilles et découvertes, Bull. Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1967, 8, pp. 139-140.

**Montereau.**

LAVILLE A., *Fond de cabane gauloise de Montereau, Bulletin de la Société anthropologique*, 1899, 4e série, X, p. 641.

## 5. LA CONSTRUCTION ENTERRÉE DE SACLAS (Essonne) : CAVE, BASSIN OU SANCTUAIRE ?

par **Michel MANSON** et **Michel NOËL**

La construction dont il va être question appartient à un ensemble cultuel comprenant par ailleurs un *fanum* à *cella* carrée et galerie périphérique, ainsi que des bâtiments annexes. Le site, consistant en un éperon boisé, ovale (80 × 40 mètres environ), au lieu-dit *Le Creux-de-la-Borne*, est longé du côté est par le chemin rural n° 6, qui peut être identifié avec assez de certitude avec la voie romaine d'Orléans à Paris, Saclas correspondant à la *Salioclita* de l'Itinéraire d'Antonin, unique station entre